

PROCES VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 29 janvier 2009

Le conseil communautaire dûment convoqué, se réunira le :

Judi 29 janvier 2009

à 18 heures au Centre Lorin de la Croix – Rue Edouard André – LA CROIX EN TOURAINE

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- **Procès Verbal de la Précédente réunion**
- **Décisions prises par la Présidente en vertu de sa délégation**
- **Pays Loire Touraine : désignation d'un nouveau délégué représentant la CCBVC**
- **Gendarmerie – Demande de subvention « Dotation de Développement Rural »**
- **Saison Culturelle :**
 - o **Bilan de la saison 2008**
 - o **Tarifs du spectacle « Week-end jazz à Bléré »**
- **Subventions aux Offices de Tourisme**
- **Gestion du Sport :**
 - o **Personnel saisonnier**
 - o **Piscine communautaire : tarifs 2009**
- **Aires d'Accueil des Gens du Voyage : tarifs 2009**
- **Commissions :**
 - o **Commission Gestion du Sport du 13 janvier 2009**
 - o **Commission Patrimoine Bâti du 20 janvier 2009**
 - o **Commission REOM – Déchets Ménagers et assimilés du 20 janvier 2009**
 - o **Commission Habitat – Cadre de Vie – Gens du Voyage du 21 janvier 2009**
 - o **Commission Culture / Tourisme du 21 janvier 2009**
- **Questions diverses**

La Présidente
Jocelyne COCHIN

Séance du 29 janvier 2009

L'An deux mil neuf, le vingt neuf janvier, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au Centre d'animations Lorin de La Croix, à La Croix en Touraine, sous la Présidence de Madame Jocelyne COCHIN, Présidente.

Etaient présents :

Athée sur Cher : MM Robert PAPINEAU- Jean-Pierre PESTIE

Absent excusé : M. VASLIN, pouvoir à M. Raymond COLSON

Bléré : Mme Françoise BAROU - MM Jean-François DEJUST - Georges FORTIER - Robert GAUTHIER - Jean Serge RAFEL

Chenonceaux : M. Michel LE GOFF - M. Daniel CHAMPION.

Chisseaux : M. Franck AUGIAS

Absent excusé : M. Pierre BAUER, pouvoir à M. Michel JACQUEMET

Cigogné : M. Michel DUVAL

Absent excusé : M. Gérard JACQUES, pouvoir à M. Michel DUVAL

Civray de Touraine : M. Francis GELY - M. Alain BERNARD

Courçay : M. Jean-François BISTER

Absente excusée : Mme Béatrice BOYER, pouvoir à M. Jean-François BISTER

Dierre : Mme Françoise PICARD (Arrivée à 18h15) -

Absent excusé : M. Max BESNARD

Epeigné les Bois : M. Michel MERGOT - M. Jean-Michel PRIEUR

Francueil : M. Jean-Louis CHERY - M. Jean François LEPAGE.

La Croix en Touraine : Mme Jocelyne COCHIN - M. Claude BUNET - M. Denis CHANTREL

Luzillé : M. Jacky GAUVIN - Mme Regina MERY.

Saint Martin le Beau : M. Alain SCHNEL - M. Philippe VERNET - M. Didier AVENET

Sublaines : M. Laurent HARTMANN.

Absent excusé : M. Christian FOUASSIER -

Etaient également présents : Eddy JORANDON et Aurélia GERMANOTTI, Chargés de Mission

Le quorum est atteint, le conseil communautaire peut débiter. / **Secrétaire de Séance** : Mme Françoise BAROU

1 - Approbation du procès verbal de la réunion du 29 janvier 2009.

Madame COCHIN présente le Procès Verbal et demande si des remarques sont à apporter.

Les élus communautaires, à l'unanimité, ACCEPTENT le procès verbal de la précédente réunion.

Monsieur AVENET demande à ce que les comptes rendus soient envoyés par mail aux communes.

2. Décision de la Présidente en vertu de sa délégation -

- **décision 2008-032** : emprunt de 300 000 € pour le Budget Annexe « Ateliers relais » au taux de 4.32 % pour une durée de 20 ans à échéance constante.

3. Pays Loire Touraine - Remplacement d'un délégué titulaire démissionnaire

La Présidente explique que M. Régis CHAUVEL, délégué représentant de la Communauté de Communes est démissionnaire du comité syndical du Pays Loire Touraine.

La Présidente demande qui est candidat à cette délégation. M. Jean Serge RAFEL précise qu'il est candidat.

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré à l'unanimité, NOMME M. Jean Serge RAFEL en remplacement de M. Régis CHAUVEL en tant que délégué de la Communauté de Communes auprès du Comité Syndical du pays Loire Touraine

4. Nouvelle Gendarmerie aux Aigremonts - Demande de Subvention dans le cadre de la « Dotation de Développement Rural »

A la lecture des différents dossiers DDR, la communauté de communes peut déposer un dossier de demande de subvention DDR. Le taux de subventionnement n'est pas figé et dépend essentiellement des crédits disponibles.

Pour cela, il est nécessaire d'autoriser Mme la Présidente à déposer une demande de subvention DDR au montant maximum en se basant sur les estimatifs de l'architecte.

Il nous a été indiqué par les services préfectoraux que nous pourrions prétendre à une aide dans le cadre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Après renseignement, cela ne s'avère pas possible pour ce projet, les maintiens des services de l'Etat n'étant pas éligibles.

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré à l'unanimité, AUTORISE Mme la Présidente a demander une subvention Dotation de Développement Rural à son montant le plus élevé pour la construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie à Bléré.

5 - Saison Culturelle

- **Bilan de la saison 2008**

Gwendal STEPHAN donne compte rendu de la saison passée qui s'est bien déroulée et qui a satisfait le public

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, ADOPTE le bilan de la saison 2008.

- **Tarifs du Week End « Jazz à Bléré » le samedi 30 mai 2009**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les tarifs suivants :

- o 10 € pour les adultes,
- o 7 € pour les moins de 18 ans et les adhérents à l'école de musique
- o gratuit pour les moins de 12 ans.

6. Offices de Tourisme

Monsieur le GOFF présente les demandes de subventions des Offices de Tourisme :

- Office de Tourisme de Bléré : 25 000 €
- Office de Tourisme de Chenonceaux : 24 000 €

Monsieur le GOFF explique que les deux offices bénéficiaient de 16 000 € de subventions en 2008. L'augmentation conséquente de la demande est justifiée par la suppression des emplois aidés.

- Association des Amis du Manoir Bohier à St Martin le Beau (point informations touristiques) : 2 800 €

En application de la réglementation, il est nécessaire de signer une convention d'objectif et de moyen avec les associations auxquelles nous versons une subvention supérieure à 23 000 €. Le conseil doit autoriser la signature de telles conventions avec les associations des Offices de Bléré et Chenonceaux.

Le financement des offices de tourisme est partiellement assuré par les cotisations des adhérents (commerçants, industriels, chambres d'hôtes...)

Monsieur DEJUST s'interroge sur la nécessité de conserver deux offices de tourisme sur le territoire. Plusieurs personnes signalent que la question a déjà été évoquée au cours du mandat précédent. Un rapprochement a déjà eu lieu : les publications sont communes.

Madame COCHIN pense que les deux offices ont leur utilité : Bléré est chef lieu de canton, et, Chenonceaux bénéficie d'une nombreuse fréquentation de touristes (château).

Monsieur FORTIER indique qu'une réflexion devra être menée sur le lieu de l'office de Bléré compte tenu du manque d'accès handicapé (horizon 2015).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **OCTROIE** les subventions suivantes aux Offices des Tourisme :
 - o Office de Tourisme de Bléré : 25 000 €
 - o Office de Tourisme de Chenonceaux : 24 000 €
 - o Association des Amis du Manoir Bohier à St Martin le Beau (point informations touristiques) : 2 800 €
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer des conventions avec les Offices de Tourisme disposant d'une subvention supérieure à 23 000 € dans le cadre de la législation en vigueur.

7. Gestion du Sport :

- o **Création de Postes – Saison estivale 2009**

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Commission Gestion du Sport, après en avoir délibéré à l'unanimité, CREE les postes suivants :

2 caissiers (ères)	Du 01/05/2009 au 31/10/2009	IB: 274
2 surveillant(e)s de vestiaire	Du 01/05/2009 au 31/10/2009	IB: 274

- o **Tarifs de la piscine communautaire pour la saison estivale 2009**

Les dates d'ouvertures de la piscine seront **a priori** les suivantes : du samedi 30 mai au dimanche 27 septembre 2009.

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Commission Gestion du Sport, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ADOpte** les tarifs suivants :

▪ **Tarifs normaux :**

	2009
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de 3 à 16 ans (y compris visiteurs et accompagnateurs)	1.70 €
Enfants – Carnet de 10 entrées	14,00 €
Adultes (y compris visiteurs et accompagnateurs)	2.80 €
Adultes – Carnet de 10 entrées	23.00 €

Il est précisé que toute personne accédant à la piscine doit être munie d'un ticket (y compris les accompagnateurs pour les ALSH)

▪ **Tarifs ALSH – Accueil Loisirs sans hébergement ayant leur siège social au sein de notre Communauté de Communes**

	2009
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de 3 à 16 ans	1.00 €
Adultes	1.50 €
Visiteurs enfants de 3 à 16 ans	1.00 €
Visiteurs adulte + accompagnateurs	1.50 €

Il est précisé que les ALSH extérieurs doivent s'acquitter du tarif normal d'entrée à la piscine. Ce tarif est proposé également pour la MJC de Bléré

Rappel : acceptation des Chèques Vacances & Coupons Sport

▪ **Location de lignes d'eau à l'association ALS (Aqua Life Saving)**

	2009
Locations Ligne d'eau	800 €

▪ **Location du bar de la piscine**

La commission propose de reconduire le tarif de 160 € pour les mois de juillet et août, les mois de juin et septembre étant gratuits.

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Commission Gestion du Sport, après en avoir délibéré à l'unanimité, **FIXE** le tarif de location du bar de la piscine à 160 € par mois pour les mois de juillet et août, les mois de juin et septembre étant gratuits.

▪ **Tarif de natation scolaire**

Compte tenu du nombre de séance pour les enfants (8 séances maximum par an), la commission propose de ramener le tarif de natation scolaire de 12 € à **13 € par élève et par an** en prenant en compte les effectifs allant à la piscine communautaire en septembre. La règle retenue pour le calcul est :

- pour les primaires, facturation à la commune de l'école,
- pour le collège, facturation à la commune de résidence de l'enfant

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Commission Gestion du Sport, après en avoir délibéré à l'unanimité, **FIXE** le tarif de natation scolaire à 13 € par élève et par an.

Question concernant la facturation aux communes des enfants fréquentant la piscine pendant les heures scolaires : les communes participent en fonction du nombre d'élèves et le conseil général loue les lignes d'eau.

Monsieur FORTIER fait l'historique du fonctionnement et de ses difficultés.

8. Aires d'accueil des Gens du Voyage

- Tarifs 2009 - Aires d'accueil des Gens du Voyage

Suite aux explications de Mme BAROU, Vice Présidente en charge du dossier le conseil communautaire décide de ramener le tarif EDF à 0.15 € le kWh.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE les tarifs suivants pour 2009 :

	Nombre d'emplacement	Individuel	Cauton	Emplacement par jour	Eau / m3	Edf/kwh
St Martin le Beau	12	oui	60 €	1,60 €	3 €	0,15 €
Chisseaux	5	oui	60 €	1,60 €	3 €	0,15 €

☞ Pour le terrain de repli de Bléré de 2 € par jour et par famille.

☞ Pour les dégradations, les tarifs suivants :

▪ Perte ou clef non rendue	15.00 €
▪ Robinet extérieur	10.00 €
▪ Tête de robinet	8.00 €
▪ Vitre de porte sanitaire	6.00 €
▪ Convecteur	200.00 €
▪ Remplacement d'un hublot	45.00 €
▪ Interrupteur simple	8.00 €
▪ Interrupteur double	15.00 €
▪ Prise simple intérieure	10.00 €
▪ Prise double extérieure	25.00 €
▪ Robinet presto sur bac à laver	50.00 €
▪ Robinet presto sur WC	70.00 €
▪ Ensemble douche	500.00 €
▪ Verrou	10.00 €
▪ Cadenas	4.00 €

8 - Commissions

☞ Commission Gestion du Sport du 13 janvier 2009

☞ Commission Patrimoine Bâti du 20 janvier 2009

Monsieur GAUTHIER donne compte rendu de sa commission.

Il fait part des informations concernant les travaux de couverture à effectuer sur le commerce de Cigné mais l'étude doit être affinée

☞ Commission REOM - Déchets Ménagers et assimilés du 20 janvier 2009

Monsieur BISTER donne compte rendu de la commission et fait le point sur l'étude d'optimisation en cours. Il précise que seules les pistes ont été abordées et qu'un compte rendu de l'étude sera restitué avant l'été.

☞ Commission Habitat - Cadre de Vie - Gens du Voyage du 21 janvier 2009

☞ Commission Culture / Tourisme du 21 janvier 2009

9 - Questions diverses

☞ Fondation du Bénévolat

Madame COCHIN informe que la Fondation du Bénévolat existe et que la Communauté de Communes y a adhéré. Cette adhésion est gratuite et elle couvre l'ensemble des bénévoles dans le cadre des manifestations organisées par la CCBVC.

☞ **SAS Volabel**

La Présidente informe le conseil de la cessation d'activités de VOLABEL.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 19h20.

La Secrétaire de Séance
Françoise BAROU

La Présidente,
Jocelyne COCHIN

Les Elus Communautaires -